



LE BULLETIN

DU

SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE RUCHER ECOLE DES SOURCES ET DU PARC BORDELAIS

n°5 – Printemps 2024

Publication des actualités syndicales et apicoles à destination des adhérents du Syndicat Apicole de Gironde

Le printemps des-espoirs

Chères adhérentes, chers adhérents,
Cette année 2024 nous propose encore un printemps atypique. L'ensemble de la végétation semble en avance d'une quinzaine de jours alors que la pluie et surtout le vent froid se jouent de nos nerfs, et les températures peinent à monter. Comme si le film du printemps se jouait devant nous sans pouvoir être acteur !

Malgré tout, nos abeilles arrivent à trouver un peu de ressources et la saison a bel et bien démarré, encore pleine d'espoir de belles récoltes !

Je tiens à souligner le très bel édito de Franck Aletru dans l'Abeille de France du mois d'avril qui pointe du doigt les tentatives de division de certains au sein même de la filière.

C'est un sujet auquel nous sommes très attachés au SAG. Œuvrer chacun à établir des passerelles et du partage entre professionnels, pluriactifs et apiculteurs familiaux dans un objectif de cohésion de la filière apicole. Je l'avais d'ailleurs déjà mentionné dans le mot du président de la FARNA en janvier 2024 lorsque la FARNA s'est totalement impliquée aux côtés des professionnels dans la protestation que nous avons menée contre l'arrivée massive des miels d'importation. Ce printemps 2024 marque également un jalon historique dans la lutte engagée il y a maintenant 20 ans contre la prolifération du frelon asiatique. Depuis fin 2023, les membres du SAG, du GDSA 33, de la FARNA, se mobilisent pour démultiplier les actions de communication auprès des élus, des associations et du grand public afin que ce sujet du frelon à pattes jaunes devienne une réelle préoccupation. Et c'est le sénateur Michel Masset, sous l'impulsion de l'abeille Gasconne et de l'UNAF qui ont remporté le vote d'une proposition de loi sur ce sujet. Bravo à Patrick Granziera ! Voilà encore un sujet porteur d'espoirs en ce printemps 2024 !

Sommaire

Informations Syndicales
Le Stratiolaelaps Scimitus
Calendrier des événements
Comment je suis devenu TSA ?
La flore de Gironde
Groupement d'achats
Les activités du Rucher
À vous la parole !

Nous contacter

Site web : www.sag33.com

Instagram : @rucher_ecole

Adresse : 132, chemin des sources
33610 CESTAS

Email : contact@sag33.com

Pierre VERGER.

Informations Syndicales

Conseil d'Administration

Bureau du Syndicat Apicole de la Gironde

Président : Pierre VERGER

Vice-président : Baptiste COUTANCEAU

Vice-président : Serge BONIFACE

Secrétaire : Valérie DUPONT

Secrétaire adjointe : Anna VINCENT

Trésorière : Dominique BONIFACE

Trésorière adjointe : Michelle SAUNIER

Archiviste : Pierre VERGER

Bureau du Rucher école des Sources

Président : Baptiste COUTANCEAU

Vice-présidente : Valérie DUPONT

Secrétaire : Anna VINCENT

Secrétaire adjointe : Lucy COX

Trésorière : Michelle SAUNIER

Trésorière adjointe : Dominique BONIFACE

Administrateurs : Catherine BARREAUD, Jérôme CAMELEYRE, Emile ESPUNA, Yves GUILLEMAUT, Patrick HERRAN, Laurent LADOUCKETTE, Jean-Michel LAROCHE, Alexandra RINAUDO, Alain TREGAN, Jean-Yves TROUILHE.

Membres cooptés : Clément BLANCHET, Sylvie LESTRADE, Stéphane THERON

Comité de rédaction

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration a contribué à l'élaboration et à la relecture de ce numéro du Bulletin. Le prochain numéro d'été est prévu au plus tard pour :

- Septembre 2024

Vous souhaitez contacter le comité de rédaction, envoyez-nous un mail à contact@sag33.com

Agenda du CA

Si vous souhaitez que des sujets soient traités par le Conseil d'Administration du SAG et du Rucher école, vous avez la possibilité de nous faire parvenir vos questions que nous pourrions inscrire à l'ordre du jour après évaluation de leur intérêt général. Le calendrier prévisionnel des CA est le suivant :

- Vendredi 31/05 - Vendredi 21/06
- Vendredi 06/09 - Samedi 12/10
- Samedi 09/11

Appel au consommateur

Vous trouverez sur la page suivante le flyer que nous distribuons au grand public lors des manifestations auxquelles nous participons. Ce flyer a été financé par la FARNA à hauteur de 2000 exemplaires pour chacun de ses syndicats adhérents. Il a vocation à vulgariser la lecture d'une étiquette de pot de miel.

N'hésitez pas à le reproduire et à le distribuer autour de vous !



SAUVEZ L'APICULTURE FRANÇAISE

Pour s'assurer d'acheter un miel local qui soutient l'économie locale, il est essentiel de vérifier la mention suivante sur l'emballage :

Récolté et mis en pots en France
(origine Sud-Ouest par exemple)

ATTENTION :

Malgré les messages marketing attrayants, il est crucial de connaître la véritable origine du miel. L'étiquetage de sa provenance est OBLIGATOIRE. Il est nécessaire de savoir de quel pays provient le miel et si c'est un assemblage. Soyez attentifs aux indications comme par exemple : CHINE (CN, CHN, RPC ou 156), UKRAINE (UA, UKR ou 804), HONGRIE (HU, HUN ou 348). Parfois plusieurs pays sont mentionnés sur un seul pot, jusqu'à cinq : fuyez ces produits !

Acheter un miel français signifie

- Soutenir et être solidaire d'une économie locale, même s'il peut paraître légèrement plus cher, chaque euro dépensé soutient de multiples acteurs de nos territoires
- Soutenir l'agriculture dans sa globalité grâce aux services de pollinisation rendus par les abeilles
- Contribuer à la préservation de notre environnement et de notre biodiversité

Opter pour un pot de miel étranger signifie que cet argent part vers des intermédiaires, implique le transport d'un bout à l'autre de la planète, et ne génère aucune retombée économique pour notre territoire. Soyons tous solidaires de l'apiculture française !

VÉRIFIEZ AVANT D'ACHETER

Lisez au dos de l'étiquette



Les apparences sont
parfois trompeuses



lafarna.fr
Fédération des
Apiculteurs de la Région
Nouvelle Aquitaine

sag33.com
Syndicat
Apicole de
la Gironde



Informations Syndicales

Nos sénateurs se sont positionnés dans la lutte contre le frelon asiatique

Ce 11 avril 2024 a vu le vote historique au Sénat de la proposition de loi en faveur de la filière apicole contre la prolifération du frelon asiatique. Il est important de souligner que l'adoption de cette proposition s'est faite à l'unanimité et avec le soutien du Gouvernement.

Cette situation est donc de bon augure pour le passage du texte devant l'Assemblée nationale qui devrait se produire dans le courant septembre 2024.

Nous comptons vivement sur vous toutes et tous pour vous faire le relais auprès des élus afin que ce texte soit porté à la connaissance de tous les députés de Gironde.

Cette première étape législative importante dans la lutte contre la prolifération du frelon s'inscrit maintenant dans un historique riche dont la succession d'événements s'est accélérée en 2023.

En effet 2023 s'est révélé une année très intense concernant la présence du frelon de sorte que le SAG et la FARNA ont entrepris de très nombreuses actions auprès de nos élus.

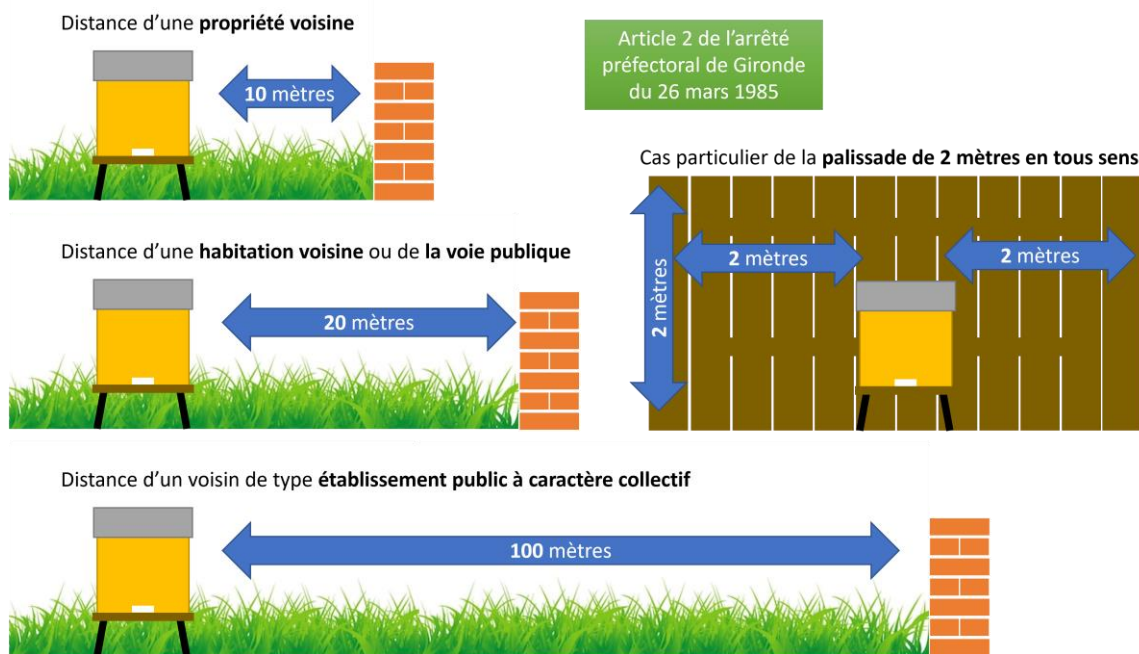
L'enquête publiée par la FARNA en décembre 2023 a notamment permis de mettre des chiffres sur un phénomène qualifié « hors de contrôle » et ont fortement impacté nos interlocuteurs.

Patrick Granziera, Président de l'Abeille Gasconne, membre de la FARNA et depuis récemment administrateur de l'UNAF s'est saisi du sujet début 2024 avec le soutien du Sénateur du Lot-et-Garonne Michel Masset. Un texte a rapidement été rédigé de façon transpartisane présentant un article unique qui soutient notamment l'indemnisation des pertes économiques causées par le frelon asiatique.

Le texte accessible à l'adresse suivante : <https://www.senat.fr/petite-loi-ameli/2023-2024/501.html>

Installer un nouveau rucher, petit rappel des règles de distance en Gironde

Installer une ruche en Gironde doit suivre des règles de distance vis-à-vis de son entourage qui sont décrites dans l'arrêté préfectoral de Gironde du 26 mars 1985. Soyez vigilants, il en va du bien être des abeilles, du bien être des riverains et de votre tranquillité d'apiculteur.



Informations Syndicales

Mobilisation du Département dans la lutte contre le frelon asiatique

Nous adressons nos sincères remerciements aux équipes du Département et en premier lieu à son Président, Monsieur Jean-Luc Gleyze, pour avoir pris à bras le corps ce sujet de la lutte contre le frelon asiatique. Le sujet remonte à la fête de l'Abeille et du Miel de juin 2023. Nous avons invité à cette occasion Madame Laure Curvale Vice-présidente en charge de la transition écologique et l'avons sensibilisée au sujet de la présence trop massive du frelon asiatique.

En novembre 2023, nous avons lancé la vaste enquête sur les effets du frelon sur les ruchers de Gironde à laquelle vous avez été très nombreux à répondre. Madame Curvale nous a fait bénéficier de ses réseaux pour diffuser courant décembre 2023 les résultats édifiants de cette enquête.

L'abeille Cubzaguaise, association d'apiculteurs de Saint André de Cubzac s'est alors saisie du dispositif d'alerte citoyenne du Département au sujet du frelon asiatique ayant pour effet de déclencher une réunion de travail à laquelle le SAG et le GDSA étaient présents.

Monsieur Stéphane Le Bot, Vice-président en charge de l'agriculture, alimentation, mers et forêts s'est positionné sur ce dossier et a permis de déclencher l'organisation d'une réunion à destination des Maires et des Présidents de collectivités que nous avons organisée avec pour objectif de fédérer les collectivités autour d'un dispositif de lutte structuré et coordonné.



Cette réunion s'est tenue le 24 février 2024 et a ouvert officiellement l'organisation de la campagne de lutte contre le frelon à pattes jaunes avec comme première phase : le piégeage de printemps. Cette phase arrive maintenant à sa fin et nous allons organiser le 12 juin 2024 de 10h à 12h une nouvelle réunion dans l'hémicycle du Département qui s'articulera autour de 2 thématiques :

- Le bilan de la phase 1 : piégeage, comptage, ce qui a fonctionné, ce qui a moins bien fonctionné, l'implication des communes,
- L'organisation de la phase 2 concernant l'identification et la destruction des nids de frelon



Une réunion de préparation s'est tenue le 17 avril avec les équipes du Département afin travailler à l'ordre du jour de 12 juin. Le Département souhaite notamment que les sujets sélectivité et protection de la biodiversité soient abordés lors du bilan de la phase 1.

À nouveau coorganisée avec le GDSA 33, cette réunion s'adresse en premier lieu aux collectivités, mais elle est ouverte à tous. Rendez-vous le 12 juin à l'hôtel du Département.

À l'issue de cette phase 2 nous nous retrouverons en fin d'année sur la base des résultats de l'enquête d'automne pour laquelle nous vous remettrons à contribution cette année.

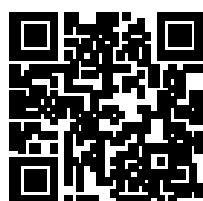
Reconnaître le frelon asiatique et combattre sa prolifération

Focus sur le piégeage
de printemps



réagir

Droit d'Interpellation
Local et Citoyen en Gironde



[gironde.fr/
frelon-asiatique](https://gironde.fr/frelon-asiatique)



Informations Syndicales

Le réseau des cueilleurs d'essaims

Depuis cette année le réseau des cueilleurs d'essaims du SAG s'est un peu plus structuré. Vous trouverez ci-dessous la charte du cueilleur d'essaims du SAG. Le site web met à disposition les coordonnées des cueilleurs classés par commune sous le menu « ALERTE ESSAIMS » et un groupe Whatsapp a été créé afin de partager les sollicitations qui nous sont faites directement par email ou téléphone. La saison a déjà bien commencé, voir ci-contre ->

Charte des Cueilleurs d'essaims du Syndicat Apicole de la Gironde

Document à destination des bénévoles du réseau des cueilleurs d'essaims du Syndicat Apicole de Gironde. Il précise les éléments qui différencient un apiculteur cueilleur d'essaim d'un désinsectiseur.

- 1 - La cueillette d'un essaim d'abeilles n'est pas une prestation. Elle consiste à sauver l'essaim d'une potentielle mauvaise passe et permet à l'apiculteur de renforcer son cheptel.
- 2 - Pour cette raison, la rémunération de l'apiculteur cueilleur d'essaim est l'essaim lui-même. La cueillette est réalisée gratuitement.
- 3 - Dans le cas de la cueillette d'essaim issue d'un signalement par un particulier, il est de bon usage de remercier cette personne pour son action par un pot de miel de sa production. Pour celles et ceux qui vendent leur miel, il y a fort à parier que vous resterez en contact.
- 4 - Si l'essaim est pris dans la végétation veillez à obtenir dans le cas du domaine privé, l'accord du propriétaire si vous devez tailler les végétaux. Effectuez les tailles avec parcimonie dans le respect du végétal.
- 5 - Il est parfois possible que les particuliers qui déclarent des essaims confondent en réalité abeilles, guêpes ou frelons. Privilégiez la pédagogie, vous avez beaucoup de choses à apprendre à cette personne. Dans tous les cas, essayez d'obtenir une photo de l'essaim avant de vous déplacer si c'est possible.
- 6 - Enfin si la personne tient à garder un lien avec l'apiculture, informez-la que le SAG propose une adhésion pour les sympathisants.



Syndicat Apicole de Gironde
132 chemin des sources 33610 CESTAS
sag33.com - contact@sag33.com

Janvier 2024



Le Stratiolaelaps Scimitus

C'est en lisant le dossier spécial varroa de mon magazine d'apiculture favori *Abeilles en liberté* que j'ai découvert la méthode de contrôle par l'acarien prédateur. Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre que notre ennemi commun, le varroa, a un prédateur naturel dans nos contrées, et que celui-ci vit sous nos pieds depuis toujours !

En effet, il a été démontré qu'un petit indigène nommé **Stratiolaelaps Scimitus**, qui niche dans les cinq premiers centimètres du sol forestier européen, circule en toute innocuité dans les colonies d'abeilles mellifères sauvages appartenant à ces écosystèmes. Le "stratio", comme j'aime à le surnommer, grimpe le long du tronc d'arbre, se promène dans la cavité d'arbre où niche la colonie, et consomme les varroas phorétiques près du nid à couvain, sans jamais attaquer ce dernier, empêché qu'il est par la vigilance des nourrices. Puis, il repart consommer ses prises dans le sol, et ainsi de suite. Grâce à lui, la pression parasitaire n'atteint jamais un seuil critique pour les abeilles.

Tout l'enjeu pour un apiculteur consiste donc à recréer un milieu favorable à la persistance du "stratio" près de la colonie. En effet, il ne peut pas vivre hors sol : il a besoin de la terre pour se reproduire. Un apiculteur professionnel belge, Geert Steelant, a mis au point un système de caisson sous ruche, appelé écofloor, pour recréer avec succès ce terreau vivant sous ses colonies. C'est ce système d'écofloor que je me suis proposé de tester pendant la saison 2023, en simultanément avec un collègue de la région lyonnaise. Trois de mes six colonies (deux Langstroth et une Warré) ont été équipées d'écofloor, tandis que trois (une Warré, deux Langstroth) sont restées en traitement bio contre le varroa comme habituellement.



Les colonies sont placées sur une hausse root ou un élément Warré contenant du terreau, une grille à reine empêche les souris de remonter du terreau vers la colonie par le dessous, surmonté d'une autre hausse root ou élément muni de trous de vols et servant de vide sanitaire. Avant le transfert des colonies, le terreau (mélange de terre sableuse et de terreau universel chez moi), a étéensemencé de 5000 unités de *Stratiolaelaps Scimitus* à tous les stades de développement, acheté en ligne en magasin de lutte bio, le 28 avril 2023.

Les "stratio" doivent impérativement pouvoir circuler dans la colonie sans rencontrer d'obstacle: vous ne pouvez pas laisser de plancher, même grillagé, sur l'écofloor ! Geert Steelant a constaté qu'ils n'arrivent pas à monter et restent coincés dans les rainures permettant de coulisser le fond amovible.

Sur Warré l'extrême polyvalence des éléments permet un empilement très intuitif, en Dadant ou Langstroth, il faut créer ce vide sanitaire avec une hausse percée de trous de vol.

Tout l'art de cette méthode de contrôle du varroa réside dans le fait que les "stratio" doivent rester en vie dans l'écofloor pour consommer des varroas en continu.

Le *Stratiolaelaps scimitus*



Il faut donc, pour s'en assurer, faire des prélèvements réguliers dans l'écofloor, dans les cinq premiers centimètres de terreau, et les observer au microscope. Il existe des petits modèles en ligne à vingt euros, très simples d'utilisation. Me voici donc partie pour devenir une experte de la vie du sol de mon jardin. Vous n' imaginez pas tout ce qu'on trouve dans une poignée de terre ! Scolopendres (des géants !), fourmis de toutes tailles, collemboles... mais moi ce que je cherche, c'est ça : un stratio en pleine forme, ici un jeune adulte.



Les bébés sont plus petits et blancs. Pour savoir les identifier, cette vidéo² mise en ligne par Permaterra s'avère très utile.

Tous mes prélèvements mensuels jusqu'en août montrent des "stratio" vivants dans l'écofloor. Le 20 juillet 2023, j'effectue un comptage au sucre glace sur des nourrices dans les deux Langstroth écofloor, les taux d'infestations relevés sont de 1,05% et 0%. Je décide donc de ne pas traiter. Les ruches témoins reçoivent un passage de Varromed. À la mise en hivernage, néanmoins, j'ai beaucoup de mal à trouver des "stratio" dans mes prélèvements et je constate que la première Langstroth semble faible même si les réserves en miel sont très correctes. Cette impression se confirme courant décembre : les vols de propreté sur les ruches témoins sont plus fournis que sur les ruches écofloor. Ne pouvant ouvrir, je décide d'attendre la visite de printemps pour effectuer un diagnostic complet. En janvier, les deux Langstroth écofloor ne montrent plus d'activité. Courant février, avec des journées plus chaudes, les colonies témoins se lancent dans un pillage des deux Langstroth écofloor, qui sont bel et bien mortes. L'autopsie est sans appel :



Le couvain est mort faute de soins. Il n'y a plus d'abeilles dans les alvéoles. Les nymphes n'ont pas réussi à émerger. Elles sont moisies, signe que la mort est ancienne.

La famine peut être écartée : les réserves de miel ont été pillées a posteriori, ça se voit.

Le *Stratiolaelaps scimitus*

La cire est arrachée, les trous de vol sont collants, montrant l'empressement des pillardes à emporter leur butin.



Sur l'écofloor, des strates d'abeilles d'hiver mortes entre octobre et janvier, trop faibles pour sortir, avec une colonie incapable de se nettoyer elle-même. Dans le terreau, plus aucun stratio.



La seule colonie sur écofloor encore en vie est la Warré : elle montre des signes de DWV le 23 mars 2024 et présente des chutes supérieures à 20 varroas par jour. Son écofloor ne contient plus de "stratio". Je lui administre un traitement formic pro en urgence, qui la sauve probablement (300 chutes post traitement!) Parallèlement, je prends des nouvelles de mon collègue lyonnais.

L'hivernage sur écofloor est un succès et les "stratio" sont toujours en vie sous les ruches. Il augmente la part de son cheptel traitée par écofloor. Chez moi, les colonies test ont passé l'hiver, présentent des chutes inférieures à 1 par jour après un essaimage naturel ou artificiel en mai 2023, un passage Varromed en août 2023, et un autre début janvier 2024.

Voici donc ce que je retire de mon expérience : il est évident que mes deux colonies ont souffert d'une varroose fatale. La cause n'est pas selon moi l'inefficacité du traitement par l'acaricidé prédateur, pour preuve les comptages de juillet, mais la mort de celui-ci dans les écofloors courant septembre- octobre 2023. Pourquoi ai-je perdu mes "stratio" alors que mon collègue, lui, a des écofloors en santé et des colonies asymptomatiques ?

Je n'ai pas de réponse certaine, mais plusieurs théories.

- 1) le terreau ne leur convenait pas : trop de sable.
- 2) ils sont morts déshydratés : 30% d'humidité sont idéaux, et j'ai manqué de vigilance sur ce point. Mon collègue vaporise un peu d'eau à chaque prélèvement.
- 3) Ils sont morts noyés : trop de pluies diluviennes d'un seul coup cet automne.

Pour 2024, j'ai décidé de me consacrer à des expérimentations d'écofloors hors colonie, pour réussir à créer un milieu stable et un système de prélèvement plus simple qui ne m'oblige pas à soulever la colonie. Mes collègues plus menuisiers que moi ont créé des tiroirs à l'arrière des écofloors.

Affaire à suivre, donc.

Perrine DANTHEZ.
@petite_apicultrice



Le printemps de L'ABEILLE

Samedi 25 mai 2024

10h - 17h

au Parc Bordelais



Journée animée par les bénévoles
du Rucher Ecole de Cestas
et du Parc Bordelais

132 chemin des sources - 33610 Cestas


Ville de
BORDEAUX

 **BORDEAUX
MÉTROPOLE**

Calendrier des événements

Lycée Philadelphie de Gerde



Vendredi 8 mars Jean-Yves et Emilio ont reçu au Rucher Ecole des sources et du parc Bordelais un groupe de 9 ados plus deux encadrants du Lycée Philadelphie de Gerde pour une information sur l'apiculture. Le groupe s'est montré intéressé, intéressant et bien encadré.



Printemps de l'abeille au Parc Bordelais le 25 mai 2024

Nous vous donnons rendez-vous le 25 mai 2024 de 10h à 17h au Parc Bordelais pour la deuxième édition du Printemps de l'Abeille. Dégustation de miels, découverte d'une ruche vitrée, confection de bougies en cire d'abeille pour les plus jeunes, échanges apicoles et vente de miel du Parc Bordelais (on ne peut pas faire plus local).

Fête de l'abeille et du miel le 08 juin 2024

Toute l'équipe du Syndicat Apicole de la Gironde et du Rucher Ecole des Sources et du Parc Bordelais se réjouit de vous accueillir le 8 juin au 132, chemin des Sources à Cestas. De 10h00 à 18h00, stands et ateliers seront animés par l'équipe : observation de ruches vitrées, démonstrations d'extraction du miel, dégustation de miels. Nous accueillerons aussi des apiculteurs professionnels, un horticulteur, un pépiniériste. Pour les plus jeunes : ruche pédagogique, visite du musée, visite de la plantation d'arbres mellifères à proximité du rucher. L'équipe d'Api-distribution, spécialiste du matériel pour l'apiculture sera présente de 10h00 à 12h00 pour présenter ses produits : ruches, cire, tenues de protection, matériel d'extraction, etc. A 12h00, après l'inauguration de notre nouveau rucher "Histoires de Ruches", un vin d'honneur sera offert par le Rucher École, en présence des élus et de nos partenaires. Restauration sur place possible.

Agenda des cours du Rucher école

L'agenda des cours du Rucher école est disponible en ligne sur le site sag33.com dans le menu Rucher école > Calendrier.

Api DISTRIBUTION

Depuis 25 ans, le spécialiste du matériel apicole
et du sirop de nourrissage

Equipement de l'apiculteur



Ruches et ruchettes



Accessoires de la ruche



Miellerie



Au rucher



Conditionnement



Produits de la ruche



API DISTRIBUTION : 4 magasins dans le grand Sud-Ouest

4, av. du Docteur Schinazi
33300 Bordeaux
Tél. 05 56 39 75 14

148, boulevard de l'Europe
64230 Lescar
Tél. 09 83 47 47 71

3, av. de la Saudrune
31120 Portet-sur-Garonne
Tél. 05 61 72 85 95

Z.A.C. Le Rouge
47510 Foulayronnes
Tél. 05 53 71 72 59

contact@apidistribution.fr

www.apidistribution.fr

Comment je suis devenu TSA ?



Comment je suis devenu TSA ?

A 56 ans, rien dans mon cursus ne me prédisposait à devenir aussi proche de la nature. En effet, je suis depuis 1991 salarié d'une multinationale du CAC 40 spécialisée dans l'énergie.

A mon arrivée à Cestas en 2003, j'ai appris qu'il y existait le rucher école de Cestas – Bordeaux. Plus tard, j'ai attendu patiemment deux ans afin de participer aux cours et obtenu en 2017 cette belle formation qui m'a ouvert les yeux.

J'ai alors installé deux ruches dans mon jardin, ce qui m'a permis de voir leur évolution tout au long de l'année. Aujourd'hui je me limite à 10 ruches et me considère comme un apiculteur amateur avide d'apprendre. Oui, car l'apiculture n'est pas une science exacte et tout le monde avec son expérience, ses essais, peut apporter sa contribution.

L'histoire se perpétue depuis 1873 à la création de la Société d'Apiculture de la Gironde par Edward DRORY (cf. le livre du SAG rédigé par Pierre VERGER).

Soucieux d'apprendre davantage, j'ai proposé au Rucher école de CESTAS de les assister dans la partie pratique et j'ai rapidement intégré le CA, puis réalisé un cours théorique.

En parallèle, je constatais des attaques de mes abeilles par des frelons (européens ? asiatiques ?). J'ai alors intégré le groupe de perchistes après une formation sur les produits biocides en 2023 et un parrainage de la part de Jacques GUILLY (Réfèrent frelon du GDSA).

Merci à Philippe LABORDE d'avoir retenu ma candidature. Je suis maintenant opérationnel pour détruire des nids de frelons.

Une formation exceptionnelle et qualifiante organisée fin 2023 par la FNOSAD (Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales) a été réalisée par les vétérinaires Valérie BRETON et Jean-Marie HEDON pendant 2 semaines. Après réflexion, sur mes congés, j'ai participé à cette formation dispensée au rucher école de Cestas.



Qu'est-ce qu'un TSA ?

Puis une convention tripartite a été signée entre le GDSA33 (Laurent LADOUCKETTE), le vétérinaire conseil (Valérie BRETON) et moi. Ainsi des visites d'apiculteurs, pour vérifier la bonne application du PSE, me sont affectées sur le secteur de Cestas.

Le TSA a eu une formation poussée en sanitaire apicole mais n'est pas vétérinaire spécialisé en pathologie apicole ; il a un rôle de contrôle et de conseil, tout en étant à l'écoute de l'apiculteur. Cependant il y a des règles, le TSA peut :

- Effectuer les visites de suivi de PSE (avec ouverture de ruches si besoin)



- Effectuer les visites en cas de mortalités massives, si missionné par un vétérinaire avec lequel il a signé une convention
- Effectuer des visites chez un apiculteur, si missionné par un vétérinaire avec lequel il a signé une convention
- Effectuer les traitements prescrits par le vétérinaire
- Effectuer les transvasements (remplacement de ruche infestée et intégration de l'essaim dans une ruche saine) prescrits par le vétérinaire
- Effectuer les prélèvements nécessaires (abeilles, couvains, cires, nourritures, ...)
- Intervenir dans les ruchers Ecoles

Qu'est-ce qu'une visite PSE ?

Le TSA est les bras et les yeux du vétérinaire. Lorsqu'il visite un apiculteur sur RDV, il rédige un compte-rendu ensuite signé par le vétérinaire. Le compte-rendu est archivé de manière confidentielle au niveau du GDSA. Le TSA concerné et le véto pourront seuls y avoir accès. Le GDSA est juste informé que la visite de tel apiculteur a bien été faite.

Les contrôles portent sur l'immatriculation du rucher, la déclaration annuelle du rucher, le registre d'élevage, les traitements de lutte contre le varroa, le respect des ordonnances, posologies, les mouvements des abeilles, les nourrissements et toutes informations sur les bonnes pratiques apicoles (désinfection, changement des cires, ...).

Ainsi, le TSA est la sentinelle en cas de suspicion de maladie ou de développement de parasites, à valider par un laboratoire et le vétérinaire.

Le bénévolat du perchiste, du TSA, du GDSA 33 et du rucher école est essentiel pour faire connaître les abeilles au plus grand nombre et j'espère ainsi apporter ma contribution pour la continuité des abeilles.

Jean-Michel LAROCHE.



Définitions :

DDPP : Direction Départementale de la Protection des Populations

FNOSAD : Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales

GDSA : Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles

PSE : Plan Sanitaire d'élevage

TSA : Technicien Sanitaire Apicole

Samedi 8 juin

10h à 17h

132 chemin des Sources - CESTAS

Fête de l'Abeille et du Miel

SAMEDI 8 JUIN 2024

*Visite du musée, extraction de miel,
dégustation et vente de miels locaux,
vente de plantes et de matériel apicole.
Restauration possible sur place*



La flore de Gironde

Lonicera Tatarica alias Chèvrefeuille de Tartarie

J'appartiens à la famille des Caprifoliacés, les chèvrefeuilles, ainsi nommés car les chèvres apprécient de les grignoter. Je suis du genre Lonicera, originaire du Caucase et de l'Asie centrale et j'ai de nombreux cousins.

Dans cette famille nombreuse nous sommes très ouverts à la diversité des formes et des habitudes. Certaines espèces grimpent à l'assaut de tout support, comme mes cousines les lianes. D'autres font le choix d'être arbrisseau, à feuillage persistant ou caduc. Nous fleurissons tous abondamment mais certains d'entre nous diffusent de discrets parfums là où d'autres se font plus entêtants. Nous sommes présents dans tout l'hémisphère nord, dans les lisières de bois, de chemin creux, les haies. Chacun d'entre nous offre abri et nourriture à de nombreux oiseaux, petits mammifères et insectes. Les abeilles, les papillons et leurs chenilles nous affectionnent tout particulièrement.

Moi, je suis un arbrisseau à croissance rapide, je peux atteindre jusqu'à 4 mètres de hauteur et 2 mètres de largeur à maturité. J'ai un port dense et bien ramifié, mon feuillage est caduc. Je fleuris d'avril à juin et je me couvre de fleurs roses, légèrement parfumées, appréciées des pollinisateurs.

Cette belle floraison est suivie de petits fruits rouges à jaune orangé en été qui contrastent vivement avec mon feuillage assez foncé. Seuls les oiseaux peuvent en faire leur régal, car elles sont toxiques pour les humains. Mon écorce d'une belle couleur grisâtre s'exfolie avec l'âge.



Je suis de bonne composition, je supporte toutes les expositions, même peu ensoleillées et je ne suis pas exigeant sur la nature du sol, quelle que soit sa nature, j'y plongerai mes racines sans hésitation. Et lorsque je suis implanté, je supporte très bien les périodes sèches.

Alors, n'hésitez pas, adoptez-moi, installez-moi dans une haie composée proche de votre rucher, vous n'aurez pas à le regretter !

Valérie DUPONT.

Groupement d'achats

Gros succès pour la première édition des achats groupés !

Vous avez été nombreux à participer à l'achat groupé de sirop Happyflor du 02 mars. Un grand merci à Jérôme Cameleyre pour la mise à disposition de son site pour cette distribution.

Bien que cette distribution se soit bien passée, comme certains ont pu nous le faire le remarquer, nous avons des progrès à faire dans l'organisation. En effet, par manque de préparation la veille lors de la réception de la livraison du fabricant, nous avons mis un peu de temps au démarrage ce qui a généré quelques embouteillages.

De plus, alors que nous avions prévu d'organiser un barbecue convivial, le temps n'était pas de la partie et n'incitait pas à trainer sur place. Malgré tout, tout le monde a été servi et ce sont près de 7 tonnes de sirop qui ont été distribuées ce jour-là.

Le prochain achat groupé aura lieu au mois de septembre 2024. Nous vous proposerons Sirop, candi et candipolline. Lors de vos réponses sur les précommandes, n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et de vos souhaits en matière d'achats groupés.

Le groupe de travail « Achats groupés »



Thomas
apiculture

Depuis 1905

**FABRICANT
FRANÇAIS**

N'oubliez pas le sirop
en vrac à des prix
très compétitifs !



Magasin de Langon (33)

+ de 1500 m²

dédiés à l'apiculture de loisir ou professionnelle

Accès facile

à 2 minutes de la sortie n°3 de l'autoroute A62

Au croisement des axes

Bordeaux / Agen / Toulouse (A62)

Bordeaux / Mont-de-Marsan / Pau (A65)

et Bordeaux / Bayonne / Espagne (A63)



LA QUALITÉ ET L'EXPERTISE THOMAS PRÈS DE CHEZ VOUS !



Un vaste espace de vente et des chaînes d'extraction
visibles en saison creuse.



Un stock important toute
l'année sur le consommable et
sur nos équipements.



Des stages apicoles théoriques
et pratiques dispensés
par un apiculteur professionnel.

Les activités du Rucher

Les cours ont débuté le 10 février avec une promotion de 24 élèves, ils sont divisés en deux parties une première partie théorique et ensuite une partie pratique.

Comme l'année dernière nous avons organisé le concours d'allumage d'enfumeur qui permet à chacun de s'entraîner à démarrer un enfumeur, ce qui n'est pas toujours évident même après plusieurs tentatives.



Début mars les élèves ont pu effectuer les visites de printemps. Ce fut pour eux l'occasion de découvrir le monde merveilleux de la ruche. Ils ont donc immédiatement mis en pratique les différents contrôles et évaluations de l'état de la colonie à réaliser à ce moment-là. Ils ont ainsi découvert pour la première fois la composition de la ruche (couvain d'ouvrières, couvain de mâles, pollen, nectar, miel) et aussi pu observer de près l'ensemble des castes (reines, abeilles, mâles). Particulièrement calmes ce jour-là, nos abeilles n'ont infligé aucune pique lors de cette première ouverture.

Nos animations

Dans son rôle de transmission, le rucher école a accueilli des scolaires et a participé à différents événements. Ce sont des temps d'échange pour sensibiliser le public à l'importance de l'abeille.

En ce début d'année nous avons fait les animations

suivantes :

- Accueil du critérium de la Fédération Girondine de Cyclotourisme le dimanche 24 mars
- Accueil du collège Cantelande le mardi 2 avril
- Accueil de classes de primaire le mercredi 3 avril
- Tenue d'un stand lors de la fête de lancement de la saison touristique à Marcheprime



Nouveau rucher

Comme nous vous le disions dans le précédent bulletin, nous avons comme projet de créer un rucher qui regroupe une grande diversité de ruches. Baptisé « Histoires de ruches », il a pour but de montrer aux visiteurs et aux élèves l'évolution des modèles de ruches ainsi que leur diversité. Grâce à la mairie de Cestas nous avons un enclos dédié à proximité du rucher école dans lequel nous avons installé 5 ruches à ce jour Warré, kényane, Langstroth, Voirnot et Tonneli.



Baptiste COUTANCEAU.



SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE

2024

COTISATION SYNDICALE – ABONNEMENT REVUES - ASSURANCES

Nouvelle adhésion

Renouvellement

Adhérez en ligne : <https://sag33.com> menu « Adhésion »



Nom : Prénom :

Téléphone : Mobile :

E-mail :

Adresse :

Code postal : Ville :

Profession / retraité de :

Nom de l'exploitation :

J'accepte de recevoir les informations du SAG par email

J'accepte de recevoir la convocation pour l'AG par email

Je souhaite figurer dans l'annuaire des adhérents producteurs

Je souhaite figurer la liste des cueilleurs d'essaims du SAG

Professionnel

Pluriactif

Apiculteur de loisir

Nb Ruches :

NAPI :

SIRET :

Type de ruches :

Conventionnel

Bio

ADHESION

Total 1

Cotisation Syndicale 2024 SAG	21 €
Contribution à la protection juridique par ruche :	0,30 € x	ruches.....
Abonnement à la revue UNAF « Abeilles & Fleurs »	31 €

ASSURANCE (au choix)

Total 2

Assurance UNAF Groupama Formule 1 :	0,08 € x	Ruches
Assurance UNAF Groupama Formule 2 :	1,35 € x	Ruches
Assurance UNAF Groupama Formule 3 :	2,20 € x	Ruches

OPTIONS

Total 3

Eco-emballages :	0,08 € x	Ruches
Je souhaite recevoir les numéros du Bulletin du SAG par courrier	5 €
Ouvrage 150 ans du SAG « Aux origines du SAG » :	25 €
Abonnement à la revue SNA « L'Abeille de France » :	32 €
Abonnement à la revue FNOSAD « La Santé de l'Abeille » :	20 €
Don au SAG :	

À renvoyer à la trésorière du Syndicat : Mme Dominique BONIFACE
11, ch. du moulin de Debat 33770 SALLES ou par mail : adhesion@sag33.com

À : Le :

Signature

Total 1+Total 2+Total 3



Coordonnées / Consentements

- **Liste des Cueilleurs d'essaims** : Cette liste est diffusée sur le site web sag33.com et mise à jour annuellement à date anniversaire des adhésions ou sur simple demande.
- **L'Annuaire des adhérents producteurs** : le SAG souhaite diffuser sur son site sag33.com un annuaire afin de faciliter la mise en relation du public avec les adhérents producteurs qui souhaitent faire la promotion de leurs produits. Annuaire mis à jour annuellement à date anniversaire des adhésions ou sur simple demande

ADHESION

- **Cotisation Syndicale SAG** : La cotisation est obligatoire pour adhérer au Syndicat Apicole de Gironde. Elle permet aux bénévoles du Conseil d'Administration d'assurer le bon fonctionnement du Syndicat. Elle finance les projets et les combats menés par le Syndicat pour la défense de la filière apicole de Gironde.
- **Contribution à la protection juridique** : Elle permet de contribuer au financement de la protection juridique de l'UNAF et du SAG.
- **Abonnement à la revue UNAF Abeilles & Fleurs** : Assure votre abonnement personnel durant l'année civile au magazine de l'UNAF.

Règlement par chèque :

à l'ordre du SAG en copie du présent
formulaire complété et signé, envoyé à :
Mme Dominique BONIFACE
11 ch. Du Moulin de Debat, 33770 SALLES

De préférence par virement :

Titulaire : ASS SYNDICALE APICOLE GIRONDE
IBAN : FR76 1330 6002 7423 1256 2212 741
BIC : AGRIFRPP833
Votre Nom/Prénom dans le libellé du virement

ASSURANCES (une des formules au choix)

Vous êtes assuré(e) jusqu'au 31 décembre de chaque année. Le nombre de ruches assurées doit être le même que celui déclaré auprès de la D.G.A.L. la déclaration sera demandée en cas de sinistre.

La FARA n'est plus en mesure de distribuer des assurances. Seules les offres UNAF sont proposées

- **Formule 1** : Responsabilité Civile pour les dommages causés aux tiers dans le cadre de votre activité apicole Défense pénale et recours - Franchise RC 280 €
- **Formule 2** : Formule 1 + Dommages subis par vos ruches suite : à Incendie / explosion, Événements climatiques à caractères non exceptionnels (tempête, grêle, poids de la neige) ou à caractères exceptionnels (inondation, glissement de terrain...), transport, Franchise : 228 € - Catastrophes Naturelles : Franchise légale - Vol et vandalisme : Franchise 10% avec un minimum de 200 € - Remboursement maximum par ruche : 150 € du 01/03 au 30/09 - 112,50 € le reste de l'année
- **Formule 3** : Formule 2 incluant un remboursement bien supérieur - Remboursement maximum par ruche : 250 € du 01/03 au 30/09 - 187,50 € le reste de l'année

OPTIONS

- **L'option Eco-emballages** : permet de bénéficier du numéro IDU de l'UNAF en lieu et place d'une adhésion individuelle à CITEO ou autres Organismes.
- **Ouvrage des 150 ans** : à l'occasion des 150 ans du SAG un livre broché de 162 pages a été édité. Il retrace l'histoire du SAG, mais également des pages de l'apiculture française, notamment le combat des mobilistes contre les fixistes. L'intégralité des fonds collectés va au fonctionnement du Syndicat.
- **Dons** : Vous avez la possibilité de faire un don au SAG, et dans ce cas nous vous en remercions chaleureusement d'avance !

L'équipe du SAG

À vous la parole !

Petites annonces

Si un apiculteur cherche une forêt pour y mettre des ruches... c'est avec plaisir.

Proche de Blagon, endroit calme et surveillé. Grande propriété de 110ha beaucoup de pins mais bruyère, feuillus etc. Lac au milieu très tranquille. Quelques pots de miel me suffiront.

DOSSO Bruno – 06 95 58 69 10

E-mail: brunodosso@free.fr



Hymne à l'Abeille, apiculteur pro à Léognan propose :

- Cellules royales 10 j tous les vendredis, me contacter le jeudi (5€ TTC)
- Reines fécondées 2024 AB à partir du 01/05 (30€ HT)
- Essaims de l'année 2024 AB, 5 cadres Dadant à partir du 01/05. Traité contre Varroa. (140€HT)

Greffage sur F0 cauca, F1 cauca et sélection massale. Fécondation sur site de production. Les reines ne sont ni marquées ni clippées.

Contact par tel : 07 69 66 10 95



Vous vendez, louez, donnez, échangez, ... Cette section est la vôtre.

N'hésitez pas à nous envoyer vos annonces sur contact@sag33.com

Préparations culinaires pour gourmands aimant le miel

Depuis que l'homme a découvert le moyen de « récolter » le miel des essaims d'abeilles et qu'il a découvert cette source de goût sucré très concentrée, il a innové dans l'usage de ce produit édulcorant pour ses préparations culinaires. L'attrait au goût sucré est inhérent à l'homme.

Bien avant l'arrivée dans nos foyers des sucres de canne ou de betterave, le miel a été la seule source de goût sucré. Sa consommation « nature » ou en accompagnement comme condiment, a suscité une infinité de mariages gustatifs.

En parcourant la littérature, je me propose de vous faire découvrir, dans chaque publication du bulletin trimestriel du SAG33 et du Rucher Ecole de Cestas et du parc Bordelais, des recettes simples où le miel tient une place essentielle.

Dessert BananApi

Eplucher une banane pour chaque convive, la couper en deux dans le sens de la longueur.

Disposer sur un plat de service.

Recouvrir avec un voile de miel de bourdaine qui apportera la gourmandise d'un bonbon, un peu de poivre blanc en poudre

Mouiller abondamment avec du Rhum et flamber (soyez prudent)

Alain MUR.

Nourrissez FRANÇAIS

avec

ROYAL CARE

candi & pâte protéinée

sans conservateurs, additifs, OGM, amidon, HMF, enzymes artificiels, ou sucres indigestes

Saccharose Glucose

doublement raffiné
finement broyé



3 Recettes exclusives mélangées à froid

- ❖ avec les ingrédients premium Royal Care
- ❖ Beefondant, Protéines végétales, Pollen
- ❖ en portion de 450 gr
- ❖ prêtes et faciles à l'emploi

Protéines 100% végétales

rigoureusement
sélectionnées



NUTRIPRO10

Pâte protéinée 10% de protéines végétales

Santé et vigueur
des colonies garanties



NUTRIPOLLEN

Candi au Pollen 5% de protéines naturelles

Au plus proche de
l'alimentation naturelle
de l'abeille



NUTRIPRO25

Pâte hyperprotéinée 25% de protéines végétales

Formule super boost
réservée à un usager expert

Fiches techniques, Recettes, liste des Revendeurs
à télécharger : www.royal-care.fr

Services Clients France/Belgique
+ 33 6 74 70 53 96
royal-care@hotmail.fr